

Terrains cherchent herbivores !

La Métropole Rouen Normandie, engagée depuis plusieurs années dans une politique de gestion écologique de ses espaces verts et naturels, parie également sur une stratégie innovante et durable : l'éco-pâturage.

Ainsi, la Métropole mettra gratuitement à disposition, au mois de juin, des herbages pour des propriétaires d'animaux (éleveurs, associations, particuliers). Une trentaine de sites seront disponibles pour y pratiquer de la fauche ou du pâturage à vocation écologique. Un appel à candidatures est lancé du 1^{er} mars au 24 avril.



L'éco-pâturage est une solution alternative de gestion écologique des milieux naturels qui présente de nombreux atouts pour la collectivité : la réduction des déchets verts, la disparition des nuisances sonores (liées aux engins mécaniques d'entretien), la réduction des coûts, le développement de la biodiversité ainsi que le maintien et la restauration d'une flore diversifiée.

La Métropole pratique depuis longtemps une gestion différenciée de ses espaces verts, mais celle-ci considère l'herbe comme un déchet. Avec l'éco-pâturage, fini les déchets ! L'herbe sera valorisée pour sa valeur fourragère.

Cette action s'inscrit dans le plan d'actions biodiversité validé par la Métropole en octobre 2015 qui vise à préserver et valoriser les milieux naturels du territoire.

Comment candidater ?

- 1/ Rendez-vous sur le site www.metropole-rouen-normandie.fr
- 2/ Consultez la carte des sites proposés sur le territoire
- 3/ Remplissez le dossier de candidature complet (fiche informations candidat + fiche candidature site + fiche hiérarchisation des sites)
- 4/ Renvoyez le dossier à l'adresse suivante **avant le 24 avril 2016** :

Métropole Rouen Normandie
Direction de l'Énergie et de l'Environnement
À l'attention d'Audrey Blondel
14 bis avenue Pasteur
CS 50589
76 006 Rouen Cedex